

Séance du mardi 13 septembre 2022

Date de la convocation : mardi 06 septembre 2022

**Membres titulaires en
exercice : 59**

L'an deux mille vingt-deux et le treize septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne

Présents : 45

**Présents non votants :
6**

Représentés : 5

Votants : 44

Présents votants : Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Alain CHAUDRON, Sylvie DAILLY, Mathilde DECHEPPE, Sabrina DEJEAN, Frédéric ERNST, Hervé FABRE, David GABRIEL, Hervé GAND, Marie-Cécile GEORGE, Patrick GROSS, Jean-Marc ILIC, Clarisse JACQUET, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Raymond LECLERC, Lidwine LINARD, Séverine MACINOT, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Marc NICOLAS, Laurent PALIN, Karine PATRIS, Nathalie PHILIPPOT, Julien PINET, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Christian WEISS

Représentés : Christian BAZART, Katya CHASSEIGNE, Vincent LOMBART, Mireille MOREL, Sylvain OBARA

Excusés : Jean-Louis ADRIAN, Didier CHASSEIGNE, Viviane DOLIZY, Maurice LOCARDEL, Pascal MENUSIER, Pierre-Louis MOLITOR, Anne RAMAND, Marie-Pierre VERDUN

Absents : Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Cyril CHARLES, Patrice DEFOULOY, Béatrice DENIS, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, Cédric GARAT, Serge GAUGUIER, Armelle GONDOUIN, Raphael HUMBERT, Jean-Marie HURAUT, Marie-Thérèse HURAUT, Nicolas MAURER, Nathalie MEUNIER, Céline PHILIPPOT, Yannick SANGNIER, Angélique THILL, Michel VARNUSSE, Brigitte WEISSE, Cyril WEISSE, Francis WITZ, Dominique PICHELIN

Secrétaire de séance : Dania KLEIN

DE_2022_034TER - Objet : Annule et remplace DE_2022_034 - Vote du budget primitif du budget principal 2022

RF PREFECTURE DE BAR-LE-DUC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/09/2022 055-200066140-20220913-DE_2022_034TER-DE

La Présidente présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2022 du CDC DE L'AIRE A L'ARGONNE,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget du CDC DE L'AIRE A L'ARGONNE pour l'année 2022 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 11 612 854.09 Euros

En dépenses à la somme de : 10 839 017.00 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	1 621 395.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 551 200.00
014	Atténuations de produits	191 171.00
65	Autres charges de gestion courante	744 351.00
66	Charges financières	46 016.00
67	Charges exceptionnelles	27 535.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 102.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 352 770.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	5 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	904 815.00
73	Impôts et taxes	2 102 674.00
74	Dotations et participations	676 058.00
75	Autres produits de gestion courante	77 813.00
77	Produits exceptionnels	57 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 778.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	678 695.06
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 527 833.06

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	523 876.00
204	Subventions d'équipement versées	220 468.00
21	Immobilisations corporelles	585 252.00
23	Immobilisations en cours	4 968 367.00
16	Emprunts et dettes assimilées	162 506.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 778.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		6 486 247.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	4 831 360.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	870 264.00
024	Produits des cessions d'immobilisations	19 200.00
45	Comptabilité distincte rattachée	220 734.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 102.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	972 361.03
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		7 085 021.03

ADOPTE A LA MAJORITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Madame AUBRY Martine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 22 septembre 2022 et publié ou notifié le 22 septembre 2022
--